

CCM SECUR RENDEMENT
Nature juridique
FCP
Société de gestion
CIH CAPITAL MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 86 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence. VP24152.en date du 27/11/2024.

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **CIH CAPITAL MANAGEMENT** sise à **25, Boulevard AL MASSIRA AL KHADRA - Casablanca** - représentée par **Mohammed LAMRINI** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **CCM SECUR RENDEMENT**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000039612**
- Date et référence de l'agrément : **08/10/2024.GP24127**
- Date de création : **25/10/2024**
- Siège social : **25, Boulevard AL MASSIRA AL KHADRA - Casablanca**
- Durée de vie : **99 ans**
- Exercice social : **01/01 au 31/12**
- Apport initial : **1,000,000 de Dirhams**
- Valeur liquidative d'origine : **1,000 Dirhams**
- Société de gestion : **CIH CAPITAL MANAGEMENT sise à 25, Boulevard AL MASSIRA AL KHADRA, Casablanca.**
- Etablissement dépositaire : **CDG sise à Place Moulay AL HASSAN BP 408 RABAT**
- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Mohammed LAMRINI	0522926900

- Commissaire aux comptes : **Forvis Mazars** représentée par **Abdou Souleye DIOP**

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Obligations.OMLT**
- Sensibilité min : **1.1**
- Sensibilité max : **7**
- Indice de référence : **MBI GLOBAL tel que publié par BMCE CAPITAL**
- Objectifs de gestion : **L'objectif de gestion du FCP est de procurer au souscripteur un rendement supérieur à son indice de référence.**

- Stratégie d'investissement :

Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances. Le FCP pourrait également investir en actions et droits d'attribution ou de souscription cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public, titres d'OPCVM, d'Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC) et de fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FPCT), tout en respectant la réglementation en vigueur. Le fonds pourra effectuer des opérations de pension et des investissements en autres valeurs, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. Le FCP pourra investir en:

- Titres de créances émis ou garantis par l'Etat,
- Obligations cotées et non cotées
- Actions cotées à la Bourse de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public,
- Droits d'attributions ou de souscriptions cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public,
- Titres d'OPCVM,
- Titres émis par les FPCT et les OPCC,
- Titres de créances négociables,
- Dépôts à terme.
- Durée de placement recommandée : **3 ans**
- Souscripteurs concernés : **Caisse Nationale de Sécurité Sociale**

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **29/11/2024**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire. La valeur liquidative est calculée sur une base hebdomadaire (le vendredi, ou si celui-ci est férié, le premier jour ouvré suivant).**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Diffusion hebdomadaire par voie d'affichage dans les locaux de l'établissement de gestion et publication dans un journal d'annonces légales au moins une fois par semaine.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de L'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats sont reçus par l'établissement de commercialisation au plus tard le vendredi à 11h30 et sont réalisés sur la base de la valeur liquidative du même jour. Passé ce délai, ils seront traités sur la base de la valeur liquidative suivante.**
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. A la fin de chaque exercice social, le fonds procède à la capitalisation intégrale des résultats. Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des coupons courus.**
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale : **Les commissions de souscription sont nulles**
 - Commission de rachat maximale : **Les commissions de rachat sont nulles**
 - Cas d'exonération : **- Non concerné.**
- Frais de gestion :
 - **Au maximum 2% HT. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par CIH CAPITAL MANAGEMENT. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement à mois échu.**

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
Prestation CIH CAPITAL MANAGEMENT	Taux fixe et taux variable conformément au mandat de gestion.
(1) Frais AMMC (HT)	0.025%
(2) Frais dépositaire (HT)	0.015%
(3) Frais Maroclear (HT)	3600 dhs HT annuel + partie variable selon les conditions en vigueur
(4) Frais CAC (HT)	10000
(5) Frais de publication	Selon la tarification négociée